



CONCERTATION PRÉALABLE

SUR LA SÉCURISATION DU VIRAGE DE LA TEYRE SUR LA RN102

(commune de Thueyts)

Organisée par l'Etat - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
au titre de l'article L121-16 du code de l'environnement,
sous l'égide d'une garante, Madame Mireille JOURGET, retraitée.

du lundi 16 octobre au vendredi 17 novembre 2023

La concertation concerne les communes de Mayres, Barnas, Thueyts, Meyras, Pont-de-Labeaume. Le projet de sécurisation du virage de la Teyre, sur la RN102 à Thueyts, vise à améliorer le niveau de service et de sécurité sur ce point précis de la RN102, faciliter le croisement des véhicules et aménager l'accès au secteur du pont du Diable.

Pour s'informer et donner son avis :

- Une réunion publique le **mercredi 18 octobre 2023** à 18h00, salle polyvalente de Thueyts.
- Un dossier de concertation consultable en mairies de Mayres, Barnas, Thueyts, Meyras et Pont-de-Labeaume et sur la page internet : **rn102virageteyre.fr**
- Un registre d'expression en mairies de Mayres, Barnas, Thueyts, Meyras et Pont-de-Labeaume.
- Une adresse mail : **rn102virageteyre.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr**
- Par courrier à l'adresse :

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
à l'attention du service MAP - Pôle opérationnel Est
5 place Jules Ferry
69 453 LYON Cedex 06

A l'issue de cette concertation, la garante et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes réaliseront chacune un bilan de la concertation, qui sera disponible sur le site internet de la DREAL.